

# Nos enfants valent plus que leurs profits !

Depuis la création du Collectif pour la promotion de l'école publique dans les Mauges, les militants de la LCR soutiennent et accompagnent leurs actions. Les acteurs de ce collectif ont profité de la campagne des législatives pour interpellier les candidats de la 6e circonscription à propos de l'ouverture d'un collège public à Beaupréau (rappelons que Jacques Auxiette, président PS du conseil régional, leur a garanti l'ouverture d'un lycée à Beaupréau, mais sous condition que cela soit une cité scolaire ; par ailleurs, des menaces pèsent sur le lycée de Chemillé, notamment de transfert de son personnel).

Le collectif demandait aussi les positions des candidats sur la situation de l'éducation dans les Mauges où plus de la moitié des communes sont dépourvues d'écoles publiques au profit des écoles privées.

Nous lui avons bien entendu répondu qu'à la LCR, nous exigeons que l'argent public ne soit versé qu'aux services publics et que nous serions à ses côtés dans les actions qu'il mènera. En effet, la situation dans les Mauges est inacceptable, la nécessité d'ouvrir des écoles laïques, gratuites, accessibles à tous et toutes est réelle, les chiffres le prouvent. Les collectivités locales ne vont pas dans ce sens, et les enquêtes qu'elles sont censées mener n'aboutissent pas. De fait, elles se font sans réelle publicité et ceux qui y participent se retrouvent montrés du doigt dans leurs villages. Les élections municipales à venir pourront peut-être y remédier...

Aujourd'hui, nous savons que le gouvernement qui vient d'entrer en fonction veut à terme transformer l'éducation en service privé (il commence cet été avec la réforme des universités) et souhaite supprimer un grand nombre de postes de fonctionnaires. Nous allons devoir lutter, enrayer les desseins de ce gouvernement par des actions dans la rue car nous savons qu'il est possible de créer des emplois de fonctionnaires avec l'argent distribué aux industriels de l'armement du CAC 40, 47 milliards d'euros qui pourraient financer 1 million de postes de fonctionnaires à 2000 € nets par mois.

Ne les laissons pas continuer sur ce chemin qui tend à rendre les services publics rentables ! L'éducation est un droit pour tous et toutes, nos enfants doivent pouvoir fréquenter l'école de leur commune disposant d'un enseignement de qualité réalisé par des professeurs fonctionnaires traités et ré-

munérés dignement et sans que nous, parents, ayons à en supporter le coût financier !

Les arguments pour l'ouverture du collège public à Beaupréau ne manquent pas (saturation en effectifs du collège public de Montrevault d'ici 2010, fréquentation des écoles primaires publiques en forte hausse, ouverture du lycée public à Beaupréau, revendications des parents privés d'un collège public de proximité...), néanmoins, le Conseil Général a toujours rechigné à étudier cette question, repoussant la discussion de séance en séance. Les déclarations publiques à la presse de Christophe Béchu, président du Conseil Général, refusant le collège en s'appuyant sur des chiffres tronqués, montrent que les combats les plus importants restent devant nous.



Les candidats aux Législatives (de gauche) avec des membres du Collectif, à Beaupréau le 3 juin. Même le PS était là !

Nous étions présents au rassemblement organisé le 3 juin à Beaupréau qui a réuni environ 200 personnes. Nous étions également aux côtés du collectif le 26 juin pour assister aux délibérations (et tergiversations) du Conseil Général(\*). Nous continuerons le combat aux côtés des personnes qui se mobilisent pour défendre et acquérir une éducation publique sur un territoire historiquement conquis par une majorité de droite procléricale et "anti services publics".

*Aurore*

(\* *Soutenu par sa majorité de droite, le président C. Béchu y a proposé de donner un avis favorable à la construction d'un collège public, mais en l'assortissant de conditions sur les effectifs des collèges voisins de façon à différer toute décision budgétaire. Dominique Brossier, représentant de l'extrême droite catholique et élu du canton de Beaupréau, s'est pourtant opposé à cet avis au prétexte qu'il faisait courir le risque d'un dépôt de bilan du collège privé de Beaupréau !*